



---

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 17 AOÛT 2023 À 19H30 À L'ESPACE LOUIS VALLIER DU CHÂTEAU À ST-AUBIN

---

### 1. Salutations

La séance est ouverte à 19h35 par le président du comité de direction, Alain Bally. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

### 2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

### 3. Nomination d'un scrutateur

Serge Bongard est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

### 4. Procès-verbal du Comité du 10 mai 2023

Le procès-verbal du comité de direction du 10 mai 2023 à Avenches n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courriel. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

#### 4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## **5. Approvisionnement en eau potable du site AgriCo / Convention de planification**

Chacun a reçu la version finale de la convention avec la convocation de ce soir et a pu l'étudier. Alain Bally explique les derniers délais demandés par l'ECPF. Le 22 août 2023 aura lieu la vente du terrain à Micarna par le canton de Fribourg. Cette convention devrait être validée par l'Assemblée des délégués afin de respecter nos statuts.

M. le Président donne la parole en premier aux membres du comité de direction qui ne sont pas au bureau exécutif. Olivier Pochon relève que pour respecter les délais de la convention, nous devrions dans les 9 mois, mettre à l'enquête la nouvelle station. Il trouve serré comme délai. Toujours selon la convention reçue, l'arrangement financier sera fait plus tard. Pour l'EBBV, ils ont réussi à le faire avant. On aurait pu en prendre pour exemple. Cela a été essayé mais d'après le bureau d'ingénieur Hollinger, cela n'était pas possible de le faire avant. Alain Bally explique que dans les versions précédentes de la convention, il était mentionné à l'article 2 al. 3 que l'approvisionnement se fera par l'AIEPV tant que l'ABV n'a pas augmenté ses capacités de production mais au maximum 10 ans. Alors que la dernière version présentée ce soir a été modifiée par l'AIEPV en mentionnant que cette dernière allait alimenter le site pendant au minimum 10 ans. Philippe Cotting précise donc que si l'ABV sera prête avant 10 ans avec sa nouvelle station de traitement, nous ne pourrons pas vendre l'eau à AgriCo avant ce délai.

Selon Olivier Pochon, les garanties financières et frais de répartition devraient faire partie de ce document de planification, comme cela a été fait avec l'EBBV. L'ECPF doit aussi garantir la prise en charge des frais financiers liés à la surcapacité de notre station. Cela a pu être fait avec l'EBBV pourquoi pas avec l'ABV !

Personne d'autre ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de cette convention de planification pour l'approvisionnement en eau potable du site AgriCo.

La convention telle que présentée ce soir est refusée à 10 voix contre cette convention, 1 voix pour et 0 abstention.

Alain Bally communiquera cette décision demain à Corinne Rebetez, directrice ad interim de l'ECPF.

Si une nouvelle version de la convention avec adaptation des points litigieux pour l'ABV, Il est bien relevé que les membres du comité de direction ne sont pas contre le projet. Ils soutiennent le développement du site mais la convention a été modifiée un peu à la dernière minute et n'est pas acceptable en l'état.

## **6. Préparation et ordre du jour d'une assemblée extraordinaire des délégués**

Ce point est annulé au vu de la décision prise au point précédent de l'ordre du jour.

Alain Bally explique tout de même la présence ce soir du vice-président de l'Assemblée des délégués Didier Cuany. En effet, si la convention avait été acceptée et qu'une assemblée aurait dû être agendée rapidement, la date du 13.09.2023 avait été préalablement retenue. Or, Thierry Billieux, président de l'Assemblée des délégués, n'aurait pas pu être présent à cette date. La séance aurait donc été dirigée par Didier Cuany, vice-président.

## **7. Divers**

La convention pour AgriCo a fait réfléchir Alain Bally sur l'étude de connexion de la commune de Faoug et d'en étudier avec précision les détails. La commune de Faoug prend à sa charge les frais d'étude, donc pas besoin de convention avec eux. La modification des statuts et le projet technique/financier pourront être validés en même temps par une Assemblée des délégués.

Olivier Pochon demande si nous avons des nouvelles du tribunal fédéral concernant le recours pour le chlorothalonil ? non, nous n'avons aucune nouvelle et il y a même des nouveaux produits qui ont été mis en avant dernièrement et qui devront être analysés.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, M. le Président remercie la commune de St-Aubin d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

Didier Schouwey au nom de la commune de St-Aubin salue les personnes présentes et a le plaisir d'offrir l'apéritif.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h15.

St-Aubin, le 17 août 2023

**Au nom de l'ABV**

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bally', written over the printed name 'Alain Bally'.

Alain Bally

La Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Geiss', written over the printed name 'Céline Geissbühler'.

Céline Geissbühler

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Thierry Billieux, président de l'assemblée des délégués
- Fiduflex SA, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA



Association intercommunale  
pour l'alimentation en eau  
des communes vaudoises et  
fribourgeoises de la Broye et du Vully

## SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 17 AOUT 2023 A 19H30

### LISTE DES PRÉSENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Yan Vollenweider	
Belmont-Broye	Olivier Pochon	
Chevroux	Christian Bonny	
Cudrefin	Jean-François Milliet	
Delley-Portalban	Philippe Cotting	
Gletterens	Serge Bongard	
Missy	Laurent Morel	
Mont-Vully	Ralph Erhart	
St-Aubin	Didier Schouwey	
Vallon	Isabelle Guerry	J. Guerry
Vully-les-Lacs	Alain Bally	Bally
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA, Myriam Baudin	
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	
Wamax-Roshard SA	Beat Wolfisberg	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
Président de l'AD	Thierry Billieux	
Vice-président de l'AD	Didier Cuany	